L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS:

VENDREDI 1er NOVEMBRE 1878.

ADRESSE

De la Convention de Paroisse au peuple de la Nlle-Orléans.

Conformément à un ancien usage, nous, représentants des électeurs démocrates-conservateurs de la paroisse d'Orléans réunis en convention, croyons convenable de vous présenter une déclaration de nos principes et une déclaration de nos [illegible].

Pour le parti démocrate-conservateur et dans le devoir important de choisir des candidats pour des places de haute confiance et d'honneur, nous [illegible] avec orgueil et plaisir les [illegible] les antécédents des candidats que nous soumettons à vos suffrages. [illegible]

[illegible] ont été choisis [illegible] leur bonne réputation et bien connus [illegible] le seul objet et le seul désir est de servir [illegible] et fidèlement leurs concitoyens de cette ville et de cette paroisse, avec lesquels ils ont été identifiés depuis qu'ils ont l'âge d'homme, et dont ils serviront bien les intérêts qui [illegible].

La liste n'a été choisie dans l'intérêt ni d'un homme, ni d'une corporation, ni d'une clique. Les candidats sont engagés, comme le parti démocrate-conservateur qu'ils représentent et bien, à la réforme, à l'économie et au bon gouvernement, et à la liberté, par le caractère des hommes qu'ils [illegible], l'appui de tous les citoyens qui désirent [illegible] et mener à bien dans notre ville, notre paroisse et notre Etat l'œuvre de réforme qui a été inaugurée depuis l'accession de notre parti au pouvoir.

[illegible]

Nous désirons à nos concitoyens de l'Association des Citoyens Conservateurs que notre objet et nos intérêts sont les mêmes que ceux qu'ils [illegible]. Nous aussi, nous recommandons une réforme et une purification complète par une administration économique, consciencieuse et éclairée des affaires publiques combinées avec un strict accomplissement des devoirs et une responsabilité personnelle de la part des serviteurs du peuple.

Nous recommandons un vigoureux effort pour réaliser les économies et pour développer les ressources de la ville, la restauration de notre prospérité commerciale et l'allègement des fardeaux, l'égalisation des assessments, un système d'écoles libéral avec des avantages égaux pour les blancs et les gens de couleur, des améliorations à notre port et la diminution des frais de quai aussitôt que cela sera possible; la suppression de tous les monopoles et spécialement l'abolition du système actuel des contrats qui n'est en lui-même qu'un monopole dirigé contre les travailleurs; en conséquence nous présentons avec confiance nos candidats représentant vraiment ces objets et ces vues et ont droit à l'appui de tous ceux qui les partagent.

Nous demandons un appui complet, cordial et enthousiaste de la part des électeurs de notre paroisse pour notre candidat [illegible] et énergique pour la place de Trésorier d'Etat, le major E. A. Burke, afin que nous puissions lui donner dans la ville de sa résidence une majorité digne de la vaillance démocratie de la Nouvelle-Orléans, et accomplir ainsi notre part dans le [illegible] d'une autre victoire dans notre Etat.

[illegible]

OFFICIEL.

NOMINATIONS

FAITES PAR LA CONVENTION NOMINANTE DE PAROISSE DU PARTI

Démocrate-Conservateur

—DE LA—

Paroisse d'Orléans.

Pour Maire,
I. W. PATTON.
Pour Administrateur des Améliorations,
J. D. HOUSTON.
Pour Administrateur du Commerce,
J. HENRY REHAY.
Pour Administrateur des Water-Works,
E. E. CHEVALLEY.
Pour Administrateur de Police,
PATRICK MEALLIE.
Pour Administrateur des Assessments,
WASHINGTON MARKS.
Pour Administrateur des Comptes Publics,
JOHN GLYNN, JR.
Pour Administrateur des Finances,
A. H. ISAACSON.
Pour Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans,
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX.
Pour Shérif Criminel de la Paroisse d'Orléans,
JOHN FITZPATRICK.
Pour Recorder de la Première Cour de Recorder,
M. J. SHEEHAN.
Pour Recorder de la Seconde Cour de Recorder,
ERNEST MILTENBERGER.
Pour Coroner du Premier, Quatrième, Cinquième, Sixième et Septième Districts,
JOHN F. MARKEY.
Pour Coroner du Second et Troisième Districts,
DR. H. RANCÉ.
Pour Juge de la Première Cour de Justice,
W. J. McCALL.
Pour constable de la Première Cour de justice,
JOHN HURLEY.
Pour juge de la Seconde Cour de justice,
WYNNE ROGERS.
Pour constable de la seconde Cour de justice
S. BARNES.
Pour Juge de la Troisième Cour de justice,
THÉODULE [illegible].
Pour constable de la Troisième Cour de justice,
STEPHEN KENNAIR.
Pour Juge de la Quatrième Cour de justice,
JOHN CAIN.
Pour constable de la Quatrième Cour de justice,
W. H. BROOKS.
Pour juge de la Cinquième Cour de justice,
WM. SARRAZIN.
Pour Constable de la Cinquième Cour de Justice,
ROBERT THOMAS.
Pour Juge de la Sixième Cour de Justice,
P. KENNEY.
Pour Constable de la Sixième Cour de Justice,
JOS. KRIEGER.
Pour Juge de la Septième Cour de Justice,
JOHN BAKER.
Pour Constable de la Septième Cour de Justice,
F. GEIS.
Pour Juge de la Huitième Cour de Justice,
A. J. ROMAN.
Pour Constable de la Huitième Cour de Justice,
PHILIP MICHEL.

Pour Sénateurs.

Premier district sénatorial,
WILL STEVEN.
Second district sénatorial,
ONEZIME DEROUEN.
Troisième district sénatorial,
E. H. BENNERS.
Quatrième district sénatorial,
DUNCAN F. KENNER.
Cinquième district sénatorial,
GUS. A. BREAUX.
Sixième district sénatorial,
W. H. MERKEL.
J. M. HARDING.

Pour Représentants.

Premier District Représentatif,
MARTIN GORDON.
Second District Représentatif,
J. L. GUBERNATOR.
THOS. HABAM, JR.
Troisième District Représentatif,
J. D. HILL.
M. J. HART.
FRANK McELROY.
Quatrième District Représentatif,
RICHARD WEIGHTMAN.
Cinquième District Représentatif,
L. ARNAULD.
A. RABOUIN, JR.
Sixième District Représentatif,
W. A. BIENVENU.
Septième District Représentatif,
FRANK MARQUEZ.
LEON HOLZHALB.
Huitième District Représentatif,
JOHN REANEY.
Neuvième District Représentatif,
W. R. FITZGERALD.
GEO. H. STECHMAN.
Dixième District Représentatif,
M. H. REDON.
THOS. D. WILLIAMS.
Onzième District Représentatif,
GEO. W. YOUNG.
JOS. D. TAYLOR.
Douzième District Représentatif,
S. F. PARMELEE.
Treizième District Représentatif,
E. L. BOWER.
Quatorzième District Représentatif,
K. SCRATCHLEY.
Quinzième District Représentatif,
WM. McKEE.

(Signé) CHAS. BYRNE,
Président de la Convention de Paroisse du parti Démocrate-Conservateur.
(Signé) JOHN A. McDONALD,
Secrétaire de la Convention de Paroisse du parti Démocrate-Conservateur.

Pour copie:
JOHN A. McDONALD,
Secrétaire de la Convention de Paroisse du parti Démocrate-Conservateur.

J. L. BALTZ,
Au No 81 de la rue de la Douane.
NOUVELLE-ORLÉANS.
Propriétaire du
Pavillon du Chemin de fer,
A l'extrémité du chemin de fer de la ville, au [illegible]
Rafraîchissements aux prix de [illegible].
26 mai—1m

Mr A. BENOIST,
COMPTABLE,
[illegible]
Prix modéré. [illegible]

F. Gonthier,
[illegible]
Importateur de [illegible] française, de [illegible]
[illegible]

Candidats de l'Association Conservatrice des Citoyens.

Maire,
JOHN WILSON.
Administrateur des Finances,
COL. [illegible] REICHARD.
Administrateur des Comptes Publics,
H. [illegible] COLEMAN.
Administrateur du Commerce,
THOMAS [illegible] HUNT.
Administrateur des Water-Works et des Edifices Publics,
[illegible] MANNING.
Administrateur de la Police,
CAPT. WILLIAM PIERCE.
Administrateur des Améliorations,
T. S. WILLIAMS.
Administrateur des Assessments,
ARISTIDE MARY.
Shérif Civil,
Capt. [illegible] PLEASANTS.
Shérif Criminel,
MANDEVILLE MARIGNY.
Recorder, Premier et Quatrième District,
JUGE THEODORE G. HUNT.
Recorder, Second et Troisième District,
ERNEST MILTENBERGER.
Coroner, District Supérieur,
Dr. F. L. TANEY.
Coroner, District Inférieur,
Dr HENRY BEZOU.
Sénateurs.
Premier District.
THOS. G. NOEL.
Second District.
CARLETON HUNT.
Troisième District.
GEO. SWARBRICK.
Quatrième District.
CHAS. H. SCHENCK.
Cinquième District.
Sixième District.
SAM'L. S. CARLISLE et CHARLES KEMMEL.
Représentants.
Premier ward.
JAMES SIMONY.
Deuxième ward.
M. D. LAGAN ET JOHN A. GILMORE.
Troisième ward.
J. D. HILL, SIMON F. MUNROE ET CHAS. H. CRIPPS.
Quatrième ward.
JUGE D. S. BRYON.
Cinquième ward.
LOUIS ARNAULD ET ALPHONSE RABOUIN.
Sixième ward.
L. ANDRÉ BURTHE.
Septième ward.
ERNEST L. FORSTALL ET ARISTIDE GRANDPRÉ.
Huitième ward.
JOS. FOERSTER.
Neuvième ward.
JOHN G. OHLENDORFF ET Germain LEROY.
Dixième ward.
FRANK LAUER ET JOSEPH H. SPEARING.
Onzième ward.
GEO. W. YOUNG ET JOHN P. SMITH.
Douzième ward.
JOSEPH D. KENTON.
Treizième et Quatorzième wards.
E. L. BOWER.
Quinzième ward.
WM. McKEE.
Seizième et Dix-septième wards.
PAUL GREEN.
Juges de Paix.
Première Justice de Paix,
J. PARIS CHILDRESS.
Deuxième Justice de Paix,
W. H. HOLMES.
Troisième Justice de Paix,
JOHN L. LARESCHE.
Quatrième Justice de Paix,
F. B. HERNANDEZ.
Cinquième Justice de Paix,
WM SARRAZIN.
Sixième Justice de Paix,
JUGE JNO. LIVINGSTON.
Septième Justice de Paix,
CHAS. O'ROURKE.
Huitième Justice de Paix,
A. J. ROMAN.
Constables.
Première Cour de Justice,
JOHN HURLEY.
Deuxième Cour de Justice,
JAS. A. MORAN.
Troisième Cour de Justice,
E. BOULIGNY.
Quatrième Cour de Justice,
P. A. FORTIER.
Cinquième Cour de Justice,
ROBT. THOMAS.
Sixième Cour de Justice,
DAN'L O'LEARY.
Septième Cour de Justice,
F. GEIS.
Huitième Cour de Justice,
PHILIP MITCHELL.

Tableau quotidien de la fièvre jaune en 1878:

	Nouv. cas	Total	Décès	Total
21 Juillet	—	—	—	7
22 Juillet	—	—	1	8
23 Juillet	—	10	2	10
24 Juillet	2	[illegible]	1	11
25 Juillet	2	[illegible]	2	13
26 Juillet	13	[illegible]	5	18
27 Juillet	18	54	3	21
28 Juillet	5	59	7	28
29 Juillet	21	80	5	33
30 Juillet	24	104	1	34
31 Juillet	31	[illegible]	5	39
1 août	24	[illegible]	7	46
2 août	36	[illegible]	7	53
3 août	38	233	7	60
4 août	20	253	11	71
5 août	28	281	12	83
6 août	35	[illegible]	5	88
7 août	37	[illegible]	7	95
8 août	34	[illegible]	11	106
9 août	44	431	12	118
10 août	35	466	8	126
11 août	22	488	14	140
12 août	31	519	12	152
13 août	43	[illegible]	21	173
14 août	134	696	20	193
15 août	98	[illegible]	17	210
16 août	108	902	29	239
17 août	73	975	27	266
18 août	115	1090	47	313
19 août	129	1219	42	355
20 août	136	1355	41	396
21 août	107	1462	40	436
22 août	88	1550	58	494
23 août	123	1673	40	534
24 août	193	1866	42	576
25 août	163	[illegible]	33	609
26 août	125	[illegible]	44	653
27 août	194	2348	49	702
28 août	220	2568	57	759
29 août	140	2708	49	808
30 août	169	2877	59	867
31 août	234	[illegible]	48	915
1 septembre	[illegible]	3371	88	1003
2 septembre	209	3580	88	1091
3 septembre	327	3907	83	1174
4 septembre	212	[illegible]	72	1246
5 septembre	201	4320	86	1332
6 septembre	289	4609	61	1393
7 septembre	232	4841	77	1470
8 septembre	226	[illegible]	81	1551
9 septembre	144	[illegible]	87	1638
10 septembre	230	[illegible]	80	1718
11 septembre	253	[illegible]	90	1808
12 septembre	212	5909	57	1865
13 septembre	228	6137	58	1923
14 septembre	309	6446	59	1982
15 septembre	149	[illegible]	59	2041
16 septembre	108	6703	73	2114
17 septembre	223	6926	62	2176
18 septembre	252	7178	68	2244
19 septembre	195	7373	55	[illegible]
20 septembre	166	[illegible]	[illegible]	2368
21 septembre	105	[illegible]	[illegible]	2439
22 septembre	195	[illegible]	[illegible]	2470
23 septembre	134	7972	44	2514
24 septembre	139	8111	58	2572
25 septembre	100	8211	36	2608
26 septembre	129	8340	44	2652
27 septembre	122	8462	51	2703
28 septembre	159	[illegible]	55	2758
29 septembre	264	[illegible]	52	2810
30 septembre	100	[illegible]	[illegible]	2845
1 octobre	231	9216	54	2896
2 octobre	186	9402	56	2952
3 octobre	111	9513	51	3003
4 octobre	305	9818	54	3057
5 octobre	283	10303	52	3112
6 octobre	125	10445	59	3171
7 octobre	84	10600	41	3212
8 octobre	149	10786	49	3261
9 octobre	143	10929	42	3303
10 octobre	113	[illegible]	48	3351
11 octobre	184	[illegible]	49	3400
12 octobre	203	[illegible]	40	3440
13 octobre	128	11537	50	3490
14 octobre	183	11720	29	3519
15 octobre	135	11853	30	3549
16 octobre	110	11965	26	3575
17 octobre	128	12093	24	3599
18 octobre	89	12182	36	3635
19 octobre	55	12237	25	3660
20 octobre	44	12281	29	3698
21 octobre	31	[illegible]	44	3733
22 octobre	114	[illegible]	42	3775
23 octobre	173	[illegible]	19	3794
24 octobre	69	12668	16	3810
25 octobre	124	12729	18	3828
26 octobre	63	12855	31	3849
27 octobre	74	[illegible]	22	3871
28 octobre	21	[illegible]	23	3894
29 octobre	52	[illegible]	10	3904
30 octobre	34	13038	18	3917
31 octobre	47	13083	12	3929

Association de Crédit [illegible] de la Nouvelle-Orléans; Bureaux No 21 rue Bienville—A une élection tenue LUNDI, 14 octobre 1878, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs de cette association pour l'année suivante, savoir:

G. Pascal, Robert Roberts,
J. W. Black, Albt P. [illegible],
Auguste Levis Jr. L. Roca,
G. Gast, Gustave Pitard,

et à une assemblée du Bureau de direction tenue le 17 octobre 1878, M. Auguste Levis Jr., a été élu à l'unanimité président et M. G. H. Norman, secrétaire.

19 oct—1m G. H. NORMAN, Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer "Crescent City," No 8 rue de Chartres.—Nouvelle-Orléans, 21 Octobre 1878.—A une assemblée du Bureau de Direction, tenue ce jour, un dividende de DEUX POUR CENT, sur les profits nets des trois derniers mois a été déclaré payable le 10 NOVEMBRE prochain.

J. R. JUDEN,
22 oct—au 10 nov Secrétaire.

Bureaux de la Louisiana [illegible] Company, No 37 rue de l'Union. Une élection annuelle des sept (7) Directeurs de cette Compagnie aura lieu dans ses bureaux, No 37 rue de l'Union, le LUNDI, 4 novembre 1878 de 9 heures A. M. à 2 heures P. M.

J. A. DEBLIEUX, Président.
A. C. LANDRY, Secrétaire. [illegible] oct—10t

H. CASSIDY J. F. HOMAN.

H. CASSIDY & Co.

(Maison établie en 18[illegible].)

Au No 95 de la rue du Camp,
Nlle-Orléans.

Voiliers et agents pour la vente de ducks en coton,—marchands, en gros et en détail, de—
Ducks unis et fantaisie, à raies [illegible], tentes,
—Fabricants de—
Tentes, Prélarts, Couvertures [illegible], Drapeaux américains, étrangers et fantaisie.
Rubans à drapeaux, toutes couleurs, aux prix de fabrique.
Sacs à grains, café, riz, laine, [illegible] capes, coton à "grocery" aux prix du [illegible].
26 mars—6m

PROCURATIONS. PASSEPORTS

E. A. PEYROUX

— NOTAIRE —

28........Passage de la Bourse.........28

Entre Conti et Bienville,

Se charge de procurer les passeports avec promptitude, et de faire les procurations à meilleur marché que le Consul.

27oct—1an

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, [illegible] la paire.

CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.

Bottines [illegible]

LIEUX D'ÉLECTION.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1878.

En conformité avec la section 12 de l'acte No. 58 des sessions extra de 1877, les endroits suivants ont été choisis dans les différents précincts de la Paroisse d'Orléans pour servir de lieux de vote à l'élection qui doit être tenue le MARDI 5 novembre 1878.

Donné sous ma signature et le sceau du bureau à la date ci-dessus désignée.

ED. PILSBURY, Maire.

PREMIER WARD.

1er Precinct—Coin des rues St-James et Tchoupitoulas. Du fleuve à la rue Tchoupitoulas et de Thalie au Felicity Road.

2e Precinct—Coin des rues Tchoupitoulas et [illegible]. De la rue Tchoupitoulas à la rue [illegible] et de Thalie au Felicity Road.

3e Precinct—Coin des rues Terpsichore et Magazin. De la rue Annonciation à la rue Coliseé et de Thalie au Felicity Road.

DEUXIÈME WARD.

1er Precinct—Coin des rues St-Joseph et [illegible]. Du fleuve à la rue Tchoupitoulas et [illegible] à la rue Thalie.

2e Precinct.—Coin des rues Poeyfarre et Tchoupitoulas. De la rue Tchoupitoulas à Constance et de la rue Julia à la rue Thalie.

3e Precinct—Coin des rues Poeyfarre et Magazin. De la rue Constance à Camp et de la rue Julia à la rue Thalie.

4e Precinct—Maison de Pompe No. 13, rue Calliope. De la rue du Camp à Carondelet et de la rue Julia à la rue Thalie.

5e Precinct—No 343 rue Baronne, entre Clio et [illegible]. De la rue Carondelet à Dryades et de la rue Julia à la rue Thalie.

6e Precinct.—No. 319 rue des Remparts, vis-à-vis la rue Euphrosine. De la rue Dryades à Franklin et de la rue Julie à la rue Thalie.

7e Precinct—Coin des rues Locust et Erato. De la rue Franklin à Claiborne et de la rue Julie à la rue Thalie.

8e Precinct—Coin des rues Claiborne et Delord, premier (toll gate). De la rue Claiborne à l'avenue Carrollton et de la rue Julie au canal Melpomène tail-race.

TROISIÈME WARD.

1er Precinct—Coin des rues Peters et Girod. Du fleuve à la Nouvelle Levée et de la rue du Canal à la rue Julie.

2e Precinct—Coin des rues Tchoupitoulas et Girod. De la Nouvelle-Levée à la rue des Magasins et de la rue du Canal à la rue Julie.

3e Precinct—Coin des rues Natchez et Camp. De la rue des Magasins à la rue St-Charles et de la rue du Canal à la rue Julie.

4e Precinct—Coin des rues Baronne et Perdido. De la rue St-Charles à la rue Baronne et de la rue Canal à la rue Julie.

5e Precinct—Coin des rues Poydras et Dryades. De la rue Baronne à la rue Remparts et de la rue Canal à la rue Julie.

6e Precinct—Rue Commune, entre les rues Remparts et Basin. De la rue Remparts à la rue Liberté et de la rue Canal à la rue Julie.

7e Precinct—Coin des rues Poydras et Magnolia. De la rue Liberté à la rue Claiborne et de la rue Canal à la rue Julie.

8e Precinct—Coin des rues Gravier et St-Jean. De la rue Claiborne à la rue Johnson et de la rue Canal à la rue Julie.

9e Precinct—Coin des rues Commune et Galvez. De la rue Johnson à la rue Broad et de la rue Canal à la rue Julie.

10e Precinct—Rue Commune, entre les rues Broad et White. De la rue Broad à l'Avenue Hagan et de la rue du Canal à la rue Julie.

11e Precinct—Ridge Road, entre les rues Canal et Julie, vis-à-vis du Cimetière Greenwood. De l'Avenue Hagan au vieux chemin de la Métairie; rue Canal à la rue Julie.

QUATRIÈME WARD.

1er Precinct—No 38 Passage de la Bourse, entre les rues Douane et Bienville. Du fleuve à la rue Bourbon; de la rue St Louis à la rue du Canal.

2e Precinct—Coin des rues Bourgogne et Bienville. De la rue Bourbon à la rue des Remparts; de la rue St Louis à la rue du Canal.

3e Precinct—No 211 rue Douane, entre les rues Basin et Franklin. De la rue des Remparts à la rue Tremé; de la rue St Louis à la rue du Canal.

4e Precinct—Coin des rues Douane et Villeré. De la rue Tremé à la rue Claiborne; de la rue St Louis à la rue du Canal.

5e Precinct—No 353 rue Bienville, entre les rues Roman et Prieur. De la rue Claiborne à la rue Galvez; de la rue St Louis à la rue du Canal.

6e Precinct—Rue Bienville, entre les rues Tonti et Rocheblave. De la rue Galvez à la rue Broad; de la rue St Louis à la rue du Canal.

7e Precinct—Coin Bienville et Salcedo. De la rue Broad à l'Avenue Hagan, de la rue St Louis à la rue du Canal.

8e Precinct—Coin des rues Canal et Bernadotte. De l'Avenue Hagan le long du centre de la rue du Canal au vieux chemin de la Métairie; de là le long du vieux chemin de la Métairie au Nouveau Canal; de là en descendant le centre du nouveau Canal au lac Pontchartrain; de là le long du lac au canal d'Orléans; de là le long du centre du canal d'Orléans au vieux chemin de la Métairie; de là en montant le long du centre du vieux chemin de la Métairie à la rue St Louis; de là en montant le long du centre de la rue St Louis à l'Avenue Hagan; de là le long du centre de l'Avenue Hagan au point de départ.

CINQUIÈME WARD.

1er Precinct—No 159 rue de Chartres, près de la rue St-Pierre. Du fleuve à la rue Bourbon; de la rue St-Philippe à St-Louis.

2e Precinct—No 110 rue Toulouse, près de la rue Dauphine. De Bourbon à Rempart; de la rue St-Philippe à St-Louis.

3e Precinct—No 122 rue des Remparts, près de la rue Toulouse. De Remparts à Tremé; de la rue St-Philippe à St-Louis.

4e Precinct—Coin des rues Orléans et Robertson. De Tremé à Claiborne; de la rue St-Philippe à St-Louis.

5e Precinct—Rue Ste-Anne, entre les rues Roman et Prieur. De Claiborne à Galvez; de la rue St-Philippe à St-Louis.

6e Precinct—Rue Dumaine, entre les rues Dorgenois et Rocheblave. De Galvez au bayou St-Jean et de St-Philippe et bayou St-Jean à St-Louis.

7e Precinct—Sur le Chemin de la Métairie, vis-à-vis l'entrée du City Park. Du bayou St-Jean le long du centre au vieux chemin de la Métairie; de là, le long du centre du vieux chemin de la Métairie au canal d'Orléans; de là, en descendant le centre du canal d'Orléans au Lac Pontchartrain; de là, le long du Lac au bayou St-Jean; de là, le long du centre du bayou St-Jean à la rue St-Louis, le point de départ.

SIXIÈME WARD.

1er Precinct—Rue Hôpital, coin Vieille-Levée. Du fleuve à la rue Royale; d'Esplanade à St-Philippe.

2e Precinct—Quartier, près la rue Royale. De Royale à la rue des Remparts; Esplanade à St-Philippe.

3e Precinct—Chemin du Bayou et rue Villeré. De Remparts à la rue Claiborne; Esplanade à St-Philippe.

4e Precinct—Chemin du Bayou et la rue Claiborne. De Claiborne à la rue Galvez; Esplanade à St-Philippe.

5e Precinct—Rues Ursulines et Dorgenois. De la rue Galvez au Bayou St-Jean; Esplanade à St-Philippe.

SEPTIÈME WARD.

1er Precinct—Rue Victoire, près Français, No. 359. Du fleuve à la rue Dauphine et des Champs-Elysées à la rue Esplanade.

2e Precinct—Coin des rues Craps et Kerlerec. De la rue Dauphine à Rempart et des Champs-Elysées à la rue Esplanade.

3e Precinct—Coin des rues Français et Rempart. De la rue Rempart à Marais et des Champs-Elysées à la rue Esplanade.

4e Precinct—Coin des rues Bagatelle et Moralès. De la rue Marais à Claiborne et des Champs-Elysées à la rue Esplanade.

5e Precinct—Coin des rues Laharpe et Claiborne. De la rue Claiborne à Galvez et Célestine et des Champs-Elysées à la rue Esplanade.

6e Precinct—Coin des rues Lahape et Tonti. De la rue Galvez et Célestine à la rue Broad et le Canal Marigny et des Champs-Elysées à la rue Esplanade.

7e Precinct—Coin de la rue Laharpe et Chemin de Gentilly. De la rue Broad au Bayou St-Jean et du Canal Marigny à la rue Esplanade.

8e Precinct—Coin de la rue Français et Chemin de Gentilly. Du Canal Marigny au Lac et des Champs-Elysées au Bayou St-Jean.

HUITIÈME WARD.

1er Precinct—Coin des rues Dauphine et Poète. Du fleuve à la rue Dauphine, et de l'Avenue Lafayette à la rue des Champs-Elysées.

2e Precinct—Coin des rues Dauphine et Enghien. De la rue Dauphine à la rue St-Claude, et de l'Avenue Lafayette à la rue des Champs-Elysées.

3e Precinct—Coin de la rue Girod et l'Avenue Washington. De la rue St-Claude à la rue Claiborne, et de l'Avenue Lafayette à la rue des Champs-Elysées.

4e Precinct—Rue Marigny, entre Derbigny et Roman. De la rue Claiborne à la Promenade Florida, et de l'Avenue Lafayette à la rue des Champs-Elysées.

5e Precinct—Milneburg (à l'extrémité du Vieux Lac). De la Promenade Florida au lac, et de l'Avenue du Peuple à la rue des Champs-Elysées.

NEUVIÈME WARD.

1er Precinct—Boulangerie, coin Morean et Louisa. Du fleuve à la rue Dauphine, et de l'Avenue Lafayette à la rue Pologne.

2e Precinct—Coin de l'Avenue Jordan et Dauphine. Du fleuve à la rue Dauphine, et de la rue Pologne à Lowerline, Caserne des Etats-Unis.

3e Precinct—Rue Craps, entre Louisa et Piété. De la rue Dauphine à St Claude, et de l'Avenue Lafayette à la rue Pologne.

4e Precinct—Coin Lizardi et Dauphine. De la rue Dauphine à St Claude, et de Pologne à Lowerline, Caserne des Etats-Unis.

5e Precinct—Rue Urquhart, entre Poète et St. Ferdinand. De la rue St Claude à Florida Walk, et de l'Avenue Lafayette à la rue Pologne.

6e Precinct—Rue St Claude, près Pologne. De la rue St Claude à Florida Walk, et de la rue Pologne à Lowerline, Caserne des Etats-Unis.

7e Precinct—Gentilly School-House, coin Chemin Gentilly et People's Avenue. De Florida Walk le long du canal du People's Avenue au Lac Pontchartrain, et de là le long du Lac Pontchartrain aux Rigolets, et le long des Rigolets au Lac Borgne, et de là le long du Lac Borgne au Bayou Bienvenu, et de là le long du Bayou Bienvenu à Florida Walk.

DIXIÈME WARD.

1er Precinct—No 15 rue Joséphine. Du fleuve à la rue Rousseau, de Felicity Road à la rue Première.

2e Precinct—Coin des rues Joséphine et Fulton. De Rousseau à la rue Chippewa; Felicity Road à la rue Première.

3e Precinct—Coin Joséphine et Chippewa. De Chippewa à la rue Laurel; Felicity Road à la rue Première.

4e Precinct—Coin des rues Joséphine et Laurel. De Laurel à la rue des Magasins; Felicity Road à la rue Première.

5e Precinct—Coin des rues Joséphine et Chestnut. De Magazine à la rue Chestnut; Felicity Road à la rue Première.

6e Precinct—Coin des rues Ste-Marie et St-Charles. De Chestnut à la rue St-Charles; Felicity Road à la rue Première.

7e Precinct—Coin des rues Joséphine et Carondelet. De St-Charles à la rue Dryades; Felicity Road à la rue Première.

8e Precinct—Coin des rues Joséphine et Dryades. De Dryades à la rue Franklin; Felicity Road à la rue Première.

9e Precinct—Coin des rues Joséphine et Howard. De Franklin au canal Melpomène, et de Felicity Road à la rue Première.

ONZIÈME WARD.

1er Precinct—No. 31, rue Washington. Du fleuve à la rue St-Thomas et de la rue Première à Toledano.

2e Precinct—Coin des rues Fulton et Washington. De la rue St-Thomas à Annonciation et de la rue Première à Toledano.

3e Precinct—No. 91, rue Washington. De la rue Annonciation à Constance et de la rue Première à Toledano.

4e Precinct—Coin des rues Sixième et Magazin. De la rue Constance à Camp et de la rue Première à Toledano.

5e Precinct—Coin des rues Huitième et Chestnut. De la rue du Camp à Prytania et de la rue Première à Toledano.

6e Precinct—Coin des rues Prytania et Washington. De la rue Prytania à Baronne et de la rue Première à Toledano.

7e Precinct—Rue Dryades, près Seconde. De la rue Baronne à Howard (précédemment rue Howard) de la rue Première à Toledano.

8e Precinct—Coin des rues Magnolia et Washington. De la rue Howard à Melpomène tail-race et de la rue Première à Toledano.

DOUZIÈME WARD.

1er Precinct—Coin des rues Tchoupitoulas et Amélie. Du fleuve à la rue Laurel; rue Toledano à l'Avenue Napoléon.

2e Precinct—Coin des rues Milan à la rue Magasins. De la rue Laurel à la rue Magasins; rue Toledano à l'Avenue Napoléon.

3e Precinct—Rue Magasins, entre les rues Peniston et Amélie. De la rue Magasins à la rue St-Charles; rue Toledano à l'Avenue Napoléon.

4e Precinct—Rue St-Charles, entre les rues Magazin et Milan. De la rue St-Charles à la rue Broad; rue Toledano à l'Avenue Napoléon.

TREIZIÈME WARD.

1er Precinct—Rue Tchoupitoulas, entre les rues Upperline et Robert. Du fleuve à la rue Laurel; de l'Avenue Napoléon à l'Avenue Peters.

2e Precinct—Coin des rues Magazins et Bordeaux. De la rue Laurel à la rue Magazine; de l'Avenue Napoléon à l'Avenue Peters.

3e Precinct—Rue Bordeaux, près la rue Magazine. De la rue Magazins à la rue St. Charles; de l'Avenue Napoléon à l'Avenue Peters.

4e Precinct—Coin de rues Valence et Apollo. De la rue St-Charles à la rue Broad; de l'Avenue Napoléon à l'Avenue Peters.

QUATORZIÈME WARD.

1er Precinct.—Coin des rues Octavia et Jersey. Du fleuve à la rue St-Charles, et de l'Avenue Peters à la rue Lowerline.

2e Precinct.—Coin des rues Green et Edmund. De la rue St-Charles à Melpomène tail-race, et de la rue Lowerline à la ligne de l'Avenue Peters, Broad et la Melpomène tail-race.

QUINZIÈME WARD.

1er Precinct.—Coin des rues Patterson et Verret. Du fleuve à la rue Verret, et du fleuve à la rue Market.

2e Precinct.—Morgan, troisième maison de la rue Elmire. De la rue Verret à l'Avenue Verret et du fleuve à la rue Market.

3e Precinct.—Coin des rues Franklin et Jackson. De la rue Market à la ligne de limite entre les paroisses d'Orléans et de Jefferson, et du fleuve à l'Avenue Verret.

4e Precinct.—Au canal Verret. De l'Avenue Verret à la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier et du fleuve à la ligne de paroisse.

5e Precinct.—A Tunisburg. De la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier à ligne divisant la propriété de Mme E. Lewis et du couvent des Ursulines.

6e Precinct.—A Cut-Off road. De la ligne de la propriété de Mme E. Lewis et du couvent des Ursulines à la ligne des paroisses d'Orléans et Plaquemines, et du fleuve à la ligne de paroisse d'Orléans et Jefferson.

SEIZIÈME WARD.

1er Precinct—Rue Short, près St-Charles. Du fleuve à la rue St-Charles, et de la rue Lowerline à l'Avenue Carrollton.

2e Precinct—Coin des rues Burthe et Washington. De la rue St-Charles au Melpomène tail-race, et de la rue Lowerline à l'Avenue Carrollton.

DIX-SEPTIÈME WARD.

1er Precinct—Coin des rues Leonidas et Levée. Du fleuve à la rue Cinquième, et l'Avenue Carrollton à la rue Upperline.

2e Precinct—Coin des rues Madison et Jeannette. De la rue Cinquième à la rue Onzième, et de l'Avenue Carrollton à la rue Upperline.

3e Precinct—A l'extrémité du Nouveau Lac. Est compris entre les rues Onzième et Upperline, et Upperline Canal, au Lac, au Nouveau Canal, et de là à l'Avenue Carrollton.

25oct—25octau5nov

Lieux d'enregistrement.

Mairie de la Nlle-Orléans, Hôtel de Ville, 30 août 1878.

Les lieux ci-dessous mentionnés ont été désignés comme bureaux d'Enregistrement pour les différents Wards de la ville, à savoir:

1er Ward, Transféré au No 183, rue Annonciation, entre Terpsichore et Robin, le 27 courant.

2d	..	No 344 rue Carondelet, entre Delord et St-Joseph.
3e	..	No 6 rue Perdido, coin St-Charles.
4e	..	Rue des Remparts, coin Conti.
5e	..	Rue des Remparts, coin Ste-Anne.
6e	..	No 129 rue Hôpital, près Bourgogne.
7e	..	Coin Esplanade et Peters.
8e	..	Coin Grands-Hommes et Poète.
9e	..	Coin Grands-Hommes et Elmira.
10e	..	Coin Ste-Marie et St-Charles.
11e	..	Au coin des rues Washington et Magazine.
12e	..	Au coin de l'Avenue St. Charles et de la rue Berlin, du 26 au 28 courant.
		Au coin des rues Tchoupitoulas et Austerlitz, du 30 septembre au 5 octobre inclusivement.
		Au coin de la rue Tchoupitoulas et l'Avenue Louisiana, du 7 octobre au 12 octobre inclusivement.
		Au coin de l'Avenue Louisiane et de la rue Magazine, du 14 octobre au 21 octobre inclusivement.
13e	..	Coin Nord-Ouest de la rue Magazine et Bordeaux.
14e	..	Rue Magazine, entre l'Avenue Peters et Octavia.
15e	..	A la Maison de Cour d'Alger.
16e	..	Maison de Cour.
17e	..	Coin Seconde et Jefferson.

On appelle l'attention du public aux dernières clauses de la section 18 de l'acte No 100, approuvé le 30 avril 1877.

ED. PILSBURY,
30 août—60.f Maire.

Le Comité Central Démocratique d'Etat a réglé ainsi la campagne dans les paroisses de la Floride, savoir:

COVINGTON—Samedi, 19 octobre.
FRANKLINTON—Lundi, 21 octobre.
AMITE CITY—Mercredi, 23 octobre.
PORT VINCENT—Samedi, 26 octobre.
GREENSBURG—Lundi, 28 octobre.
CLINTON—Mardi, 29 octobre.
JACKSON—Mercredi, 30 octobre.
BAYOU SARA—Jeudi, 31 octobre.
BATON ROUGE—Samedi, 2 novembre.

Les meetings seront adressés par les orateurs distingués dont les noms suivent: Hon. W. A. ROBERTSON, Ex Gouv. JOHN McENERY, Hon. B. F. JONAS, CHARLES E. LEA, Major E. A. BURKE et autres. 6oct—[illegible]

Quartier Général de l'Association Conservatrice des Citoyens.

Rue du Camp No 50, 16 oct. 1878.

Dans une réunion générale des comités de cette Association tenue ce soir, le parti suivant a été pris. Résolu

Que cette Association ayant pris en considération les nominations publiées aujourd'hui comme ayant été faites par la convention de paroisse démocratique,

Refuse d'approuver ou d'endosser les dites nominations dans leur ensemble.

Et, en outre, que cette Association mettra en nomination un ticket pour le suffrage du peuple de la Nlle-Orléans.

Conformément à l'esprit de ces résolutions, le public en général est invité respectueusement à envoyer immédiatement au Comité Exécutif de cette Association des noms recommandables pour chaque place de paroisse afin qu'il les prenne en considération.

LIONEL C. LEVY, Président.
CHARLES S. PERSONS, Secrétaire. 17oct—

Association Auxiliaire Peabody des Dames.

Nlle-Orléans, 21 octobre 1878.

Mme M. Haughery, Présidente-Honoraire.
79 rue Peters;
.. J. B. Lafitte, Présidente,
152 rue Prytania;
.. C. Charles, Vice-Présidente,
Rue Seconde, entre Prytania et St-Charles;
.. R. G. Hodgson, Secrétaire-Correspondante,
Rue des Magasins, près Washington;
.. W. Martin, Secrétaire [illegible],
30 rue Poyfarre;
.. B. F. Simms, Trésorière,
57 rue Esplanade
.. J. M. Rand, coin Carondelet et Melpomène;
.. E. V. Willet, coin Prytania et Neuvième;
.. J. K. Bell, coin Quatrième et St-Charles;
.. E. M. Noble, 326 rue Canal;
Mlle A. M. Walker, 79 rue Melpomène;
Mme A. Hirsch, 44 rue Enterpe;
.. A. Kustia, 296 rue Joséphine;
Mlle M. V. Reese, rue Carondelet, entre Girod et Lafayette;
Mme V. Brown, 385 rue St-Charles;
.. W. Gordon, coin Toledano et Prytania,
.. M. Quayle, 212 rue Camp;
Mlle J. Filleul, 230 rue Terpsichore;
Mme W. T. Hardie, 221 rue Jackson;
.. J. F. Girault, 59 rue Esplanade;
.. J. Burrows, 439 rue Dauphine;
.. B. Williamson, 177 rue Jackson;
Mlle Louise Guillemet, 506 rue Canal;
Mme F. Tulegue, 102 rue Ste-Anne;
Mme E. Whelan, 72 rue Polymnie;
Mme J. Schwartz, 432 rue Carondelet;
.. Cordoza, 410 rue Baronne;
.. J. Weeks, rue Remparts, entre Félicité et St-André;
.. M. Guillotte, coin Dryades et Enterpe;
.. J. Tarleton, 915 Louisiana Avenue;
.. T. Rider, coin Magasins et Valmont;
.. L. C. Levy, coin Louisiana Avenue et Baronne;
.. W. C. Black, 119 rue Prytania;
.. S. Blanc, 25 rue Louisa;
.. Dr Cartier, 295 rue Bourgogne;
.. S. Magner, 174 1/2 rue Dumaine;
.. T. Frois, 378 rue Canal;
.. J. Goldman, 200 rue Terpsichore;
.. P. F. Herwig, 160 rue Delord;
Mlle C. Correjolles, 296 rue Bourgogne;
Mme J. P. Sarrazin, 241 rue Bourgogne;
Mlle M. Deeves, 65 rue Gasquet;
Mme M. Reese, 133 rue Constance;
.. R. S. Charles, rue Seconde, entre Prytania et St-Charles;
.. B. T. Parkinson, rue St Charles, près Première;
.. E. Bruney, 281 rue Bourbon;
.. M. Werner, 259 rue Annonciation;
.. P. N. Jay, 484 rue Commune.
Mlle F. S. Harby, No. 80 rue Poeyfarre.
Mme W. M. Perkins, rue Calliope, près Jackson.
Mme Clara Rosa Mazent, 350 rue Quartier.

Comité exécutif:

Forrester Dolhonde, Chairman;
W. C. Black, Louis Prados, W. H. Deeves,
Frank Roder, J. C. Morris, E. P. Cottraux,
C. O. Cummings, E. K. Converse.
SAM'L CARTER,
22oct—6f Secrétaire.

Quartier Général de l'Association Auxiliaire Peabody des Dames.

Nlle Orléans 21 octobre 1878.

COMITÉ EXÉCUTIF DES DAMES.

Mme John B. Lafitte, Chairman.
1 District, Mme Wm. C. Black.
2 .. .. J. P. Sarrazin.
3 .. .. J. F. Girault.
4 .. .. W. T. Hardie.
5 .. .. A. Hirsch.
6 .. .. J. Tarleton.
7 .. Mlle. M. Deeves.

Toutes les demandes de secours devront être adressées au Comité Exécutif des Dames par écrit, indiquant le district dans lequel réside celui qui fait l'application, ainsi que la rue et le numéro de la résidence.

Les demandes devront être faites par l'entremise de la Poste et ainsi adressées:

Pour le 1 District P. O. Boîte 252.
2 .. .. .. 373.
3 .. .. .. 373.
4 .. .. .. 241.
5 .. .. .. 244.
6 .. .. .. 473.
7 .. .. .. 486.

Les applications auront l'objet d'une attention prompte de la part des dames du comité. Aucune réponse ou application ne sera reçue au quartier général ou à la résidence des membres de l'Association.

22 oct—1m SAM'L CARTER, Secrétaire.

Association Peabody de subsistance.

Nlle-Orléans, 7 septembre 1878.

L'attention des différentes sociétés de charité [illegible] à ce qui suit:
A une [illegible] qui a eu lieu ce soir la résolution qui suit a été adoptée:
Résolu: Que toutes les personnes qui ont déjà obtenu des provisions n'auront pas droit à de nouvelles rations jusqu'à ce que toutes les demandes nouvelles aient été remplies.

F. DOLHONDE, Président.
JNO. FITZPATRICK, Assistant-Secrétaire.
9 sept—6m

MAGASIN DE MUSIQUE DE

GRUNEWALD,

Qui offre les meilleurs Pianos et les meilleurs Orgues du monde, QUI A L'AGENCE EXCLUSIVE DES FAMEUX PIANOS FAVORIS DE

PLEYEL, WOLF & Co., DE PARIS,

PIANOS DONT PLUS DE 67.000

NOS STEINWAY "DOUBLE VICTORIAS" qui excellent TOUS LES AUTRES; pour la vente des pianos et melodeons de CHASE, HAINES ET FISHER,—qui sont offerts à des conditions avantageuses et aux plus bas prix du comptant. ORGUES des meilleures maisons. — Importation de tout ce qui se rattache à la musique, cordes etc.

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL.

S'adresser à

Louis Grunewald,

Au Grunewald Hall, No 14 à 20 de la rue Baronne.

sont dans ce [illegible]. C'est le nombre le plus considérable qu'ait atteint une maison quelconque, ce qui démontre [illegible] des [illegible] PIANOS PLEYEL s'achètent seulement chez GRUNEWALD, qui les importe directement, de la fabrique. Aucun établissement du Sud n'est autorisé à les vendre, excepté par l'entremise de la maison GRUNEWALD. Qu'on se tienne donc en garde contre les imitateurs.

GRUNEWALD est [illegible] agent général pour la vente des PIANOS [illegible].

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Our Own Louisiana Aromatic Bitters, 58 rue de Chartres et 36 rue Bienville, Nlle-Orléans.

17 mai 78.—1 an.

PHARMACIE DUCONGE,

30.......RUE DE CHARTRES.......30

NOUVELLE-ORLÉANS

A. CARROUCHE,

SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de: MÉDICAMENTS PATENTÉS, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.

Agence pour la vente du Willet's Dysentery Remedy. 1er sept. — 1 an.

Association de la Louisiane, armée du Tennessee,

Bureau du Comité de Secours.

126......Rue de la Commune......126

Nlle-Orléans, 14 octobre 1878.

Ce comité se réunit tous les Lundis, Mercredis et Vendredis à 10 heures du matin, et se compose comme suit:

Chairman, Augustus Reichert, 188 Commune.
1er District, G. A. Williams, 184 rue Gravier.
2nd .. Frank Herron, coin Canal et Basin.
3me .. Victor Olivier, coin Esplanade et Johnson, ou 140 rue Gravier.
4me District, Isaac Scheck, 236 rue Chestnut, ou 77 rue Carondelet.
5me District, H. N. Jenkins, 27 Commercial Alley.
6me District, F. L. Richardson, Louisiana Avenue et St-Charles, et 54 rue Camp.
7me District, J. A. Chalaron, New Orleans Insurance Co., coin Canal et Camp.

En adressant leurs demandes au membre du sous-comité de chaque district, les nécessiteux recevront des soins immédiats.

16 oct—16 au 31

Société Suisse

de la Nouvelle-Orléans.

En présence de la douloureuse épidémie qui sévit parmi nous, et les pressants besoins qu'elle fait naître, les Suisses et leurs familles obtiendront de prompts secours.

Des provisions seront délivrées le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI de 7 à 10 heures du matin, par le comité de secours aux personnes munies de bons du comité de secours suivant:

1er District—M. WINTELER, 142 Poydras.
.. GEO. GAMPER, 64 rue Tchoupitoulas.
2nd District—GEO. FATZER, coin Bourbon et Ste-Anne.
3nd District—H. DERIAZ, 308 rue Dauphine.
3ème District—L. H. PERRET, 83 rue Port.
COL. J. B. VINET, 207 Canal.
4ème District—P. SCHNELLER, 560 rue des Magasins.
4ème District—J. T. BIRCHMEYER, 199 rue Washington.
5ème District—J. SENN, 47 Passage de la Bourse.

Bureau central, 65 rue Douane et des dons en argent ou en nature seront reçus avec profonde reconnaissance. 13 sept—[illegible]

Salle du Comité de Secours de l'Association Homœopathique.

Au No 139 rue du Canal.

Cette Association possédant toutes les facilités requises pour venir en aide aux malades, offre ses soins à tous ceux qui auraient besoin de ses services. Toute demande adressée à l'Association recevra une attention prompte et immédiate de la part des officiers dont les noms suivent:

ALBERT VOORHIES,
Président.
J. G. BELDEN, M. D.
A. B. DeVILLENEUVE, M. D.
Vice-Président.
C. G. FISHER, Secrétaire.
8 sept. H. L. STEVENSON, Trésorier.

Aux départements d'incendie de l'Union et à toutes autres organisations charitables de même but.

L'ASSOCIATION Charitable des Pompiers de la Nouvelle-Orléans, pour la première fois depuis sa fondation qui date d'un demi-siècle, se trouve obligée de faire appel à la charité publique.

Avec ses deux mille cinq cents membres actifs et exempts, et leurs familles, les deux cent soixante-dix veuves, leurs deux cent soixante-quinze orphelins, privés tant d'un parent que de deux; l'incompétence de la ville de payer le département, avec une caisse épuisée, en vue de l'épidémie qui sévit avec tant de rigueur notre Association se trouve impuissante à donner les secours nécessaires à ceux qui souffrent de maladies et de privations.

L'Association fait donc appel, au nom de l'humanité, à toutes les associations de même genre dans tous les Etats de l'Union, pour le secours qu'elles pourraient dans, leurs moyens leur faire parvenir.

I. N. MARKS,
1er sept— Président.

Société Allemande de Secours.—M. Jacob Hassinger, président de la Société allemande de secours a désigné les comités suivants:

Premier ward—George Auer, Ad. Leidenheimer, J. Merzweiler;
Second ward—C. H. Schenck, J. Weingart, John F. Moller;
Troisième ward—W. H. Littman, M. Vonderbank, A. Shelley, P. Wander, Ph. Kreutz, G. Danner.
Quatrième ward — Hy. Oertling, H. Heidenheim, H. Rathjens, L. Zirkenbach, C. Huener, Hy. Hauschenbach, H. Holdenrann;
Cinquième ward — Ed. Wirth, F. Schmidt, J. Schalck;
Sixième ward—Joseph Brandner, E. F. Theurer, Richard Frotcher, E. Praget;
Septième ward—Rev. O. Koelle, C. Lochbrunner, J. Jacobs;
Huitième ward—F. Beling, Jacob Wappler, C. F. Seeman;
Neuvième ward—E. A. Rosenfeld, Hon. J. E. Rengstorff, John Ueber, H. Mueller;
Dixième ward—Frank Lauer, Casimir Mueller, Andrew Kreutz, Robert Meyer;
Onzième ward—Maximilian Hermann, P. J. Kraemer, C. Assenheimer, C. Kuemmel;
Sixième district—C. A. Miller, Chas. F. Buck;
Septième district—H. Tebbe, Henry Juergens.

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS,
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest
Aux magasins bien,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
18juil 78—1 an. Nlle Orléans.

FOURNEAU

ROBERT E. LEE.

Ce FOURNEAU DE CUISINE VIENT D'être mis sur le marché de la Nlle-Orléans. Il est fait en Géorgie, et on le présente au public en déclarant qu'il est l'égal des meilleurs fourneaux connus actuellement ici. L'assertion est accompagnée d'une garantie pleine et entière. Le vendeur l'offre, en outre, à VINGT POUR CENT DE MOINS que les prix des autres articles.

JAMES H. REYNOLDS,

Marchand d'articles de ménage et de fournitures de bateaux à vapeur,

Plombier, poseur de tuyaux de gaz et de machines à vapeur, fourneaux de cuisine, et pompes.

.....rue Baronne.....

Entre les rues Union et Perdido.
1er mai—1 an. NLLE-ORLÉANS, LNE.

Bureaux de la compagnie d'assurance du Peuple de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 27 juillet 1878.—A l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue le [illegible], le bureau de direction suivant a été élu pour servir l'année courante:

J. WILSON.	M. MELLINGER.
M. FRAGST.	A. WALZ.
S. POPOVICH.	F. AUFDEMKOLK.
E. MALOY.	WM. FAGAN.
E. ABASCAL.	A. SCHROEDER.
J. KOEHLER.	J. CAMPOLA.
A. FINLAY.	A. HAHN.
THEO L. SUGG.	A. M. MILLER.
E. CAUFFROID.	GEO. ELLIS.
E. MACHO.	J. F. MENGE.
E. HORMARBHLEN.	M. MANN.
E. E. SARRAZIN.	A. ZIQUES.
	M. SEIBEL.

A une assemblée du bureau de direction tenue le même jour, M. Ernest Fragst a été élu président, M. John Wilson, vice-président, et W. L. [illegible], secrétaire.

F. M. SCHNEIDAU,
26 juil—[illegible]

BOIS! BOIS!

De toutes sortes.

REÇU CONSTAMMENT PAR LES STEAMERS DE LA LIGNE DE HONEY ISLAND, "J. F. Fraser" et "Joséphine," ainsi que des barges. En gros et en détail.

CHANTIERS DE BOIS DE HONEY ISLAND et CHANTIERS DE CHARBON, No 275 rue Felix, près du Pont Magnolia au Nouveau Bassin, et, au coin de la Promenade Carondelet et de la rue Marais, au Vieux Bassin. Bureau principal, rue de la Commune, No 156. S'adresser par la poste, Lock box 1060.

Livraison de bois dans toutes les parties de la ville.

Bois de chêne (le meilleur) par corde,			$5 50
Bois de frêne,	do	do	6 50
Chêne et frêne mêlés de	do	do	6 00

Escompte libéral fait aux marchands. Pleine mesure garantie. Tout le monde sera satisfait.

8t [illegible]

RÉOUVERTURE.

MARDI, 1er OCTOBRE 1878, je ferai la réouverture de mon Poste aux Huîtres et de mon Restaurant, No 23 rue St Charles, et serai en mesure de faire servir à mes amis et au public en général, tout ce que le marché peut offrir de choix.

Des pensionnaires seront reçus au premier étage ou au rez-de chaussée, à $20 par mois, et $34 avec vin—deux repas par jour. Les meilleures huîtres seront servies de toutes façons au même prix qu'à aucun autre établissement de première classe, où il est fait une spécialité de l'huître.

Le soussigné a fait entièrement réparer et mettre à neuf son restaurant, et garantit de satisfaire ses clients.

Liste spéciale de vins renfermant les meilleures qualités aux prix les plus réduits.

LÉON LAMOTHE,
26sep—1m Lamothe's Restaurant.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

—DES—

"FACTORS AND TRADERS,"

37......RUE CARONDELET......37

Actif, 30 avril '78: $1,288,316.14

ED. A. PALFREY, Président.
JNO. CHAFFE, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

John I. Noble,	R. F. Eschelman,
John Chaffe,	Wm. C. Black,
Richard Milliken,	Charles Chaffe,
J. I. Warren,	L. Jurey,
Samuel Friedlander,	Wm. Hartwell,
A. H. Yates,	C. F. Leeds,
R. M. Walmsley,	A. T. Janin,
A. A. May,	Joseph Bowling,
T. Lytt. Lyon,	A. M. Bickham,
Samuel H. Boyd,	Henry Abraham,
Joseph McElroy,	Louis Bush,
William J. Behan,	A. Brittin

G. W. Sentell

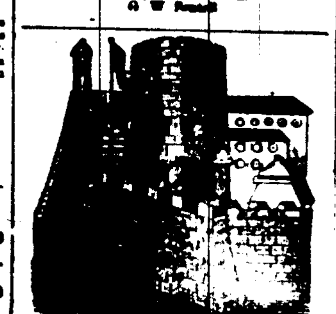

Malakoff Bitters,

PATENTÉ EN 1866.

Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.

ALPH. WALZ,

Seul Propriétaire et Fabricant

96.........RUE CONTI.........96

Ce Cordial, agréable et très savoureux, est le stimulant le plus sain que l'on ait encore produit jusqu'ici; il est composé d'ingrédients aromatiques et amers, qui, lorsqu'on en fait usage modérément, est un excitant aussi bien qu'un fortifiant pour le système digestif,—c'est aussi un dépuratif excellent.

Il n'a pas de supérieur parmi toutes les préparations de notre époque. Le propriétaire possède à l'appui de son efficacité les certificats de la Faculté Médicale de la Louisiane. Il guérit ou prévient les fièvres en général, et autres désordres intérieurs; il combat aussi la dyspepsie, la névralgie, ainsi que la constipation occasionnée par l'abus des médicaments, et les affections du cœur. Il est efficace dans les maladies de la vessie et les maux de reins. C'est un tonique très puissant dans le cas d'épuisement du système.

C'est un breuvage inoffensif pour les femmes et les enfants et un excellent anti-bilaire. Ce Bitter est spécialement destiné à l'usage des familles.

N. B.—Se défier des contrefaçons. Les véritables BITTERS MALAKOFF sont renfermés dans des bouteilles portant la marque de commerce du propriétaire, la tour représentée plus haut, et scellées au cachet rouge avec les initiales A. W.

S.N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO, successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIÈRES MAISONS de grosseries et liqueurs le vendent à la Nlle-Orléans.

30sept—1an

ANT. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE
E. L. CARRIÈRE, CHS. J. CARRIÈRE.

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

On se demande comment on peut prévenir une foule de maladies telles que les fièvres intermittentes, la dyspepsie, les maladies de poitrine: Phthisie, Rhumes, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme, Maladies du Foie, de la Vessie et des Voies Urinaires, des Névralgies, pour le traitement des plaies.

Lisez prévient et l'on guérit toutes ces maladies en faisant usage de

L'EUCALYPTUS BITTERS.

Depuis l'introduction en Europe de l'Eucalyptus par F. Ramel, et depuis que l'attention du monde scientifique a été appelée sur les avantages multiples que l'on peut tirer de cette remarquable plante pour la guérison de diverses maladies, un grand nombre de praticiens distingués ont constaté et démontré l'efficacité de l'Eucalyptus.

Les produits de l'Eucalyptus sont employés avec grand succès depuis plusieurs années dans les hôpitaux de Paris.

Le Bitter Eucalyptus, composé de la plante de ce nom, est un préventif sûr contre les maladies.

Dépôt général BURKE & THOMPSON, No 64 RUE TCHOUPITOULAS N. O.

L.S.L.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

—

PAS D'ESCOMPTE!

—

Pas d'ajournement!

—

Tous les lots payés en plein!

—

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.,

LE MARDI, 12 NOV. 1878.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE L.

GROS LOT:

$30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 12 NOV. 1878.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

—

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000,	soit	$30,000
1 Lot de	10,000,		10,000
1 Lot de	5,000,		5,000
2 Lots de	2,500,		5,000
5 Lots de	1,000,		5,000
20 Lots de	500,		10,000
100 Lots de	100,		10,000
200 Lots de	50,		10,000
500 Lots de	20,		10,000
1,000 Lots de	10,		10,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit 2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit 1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit 900

1,857 Lots se montant à......$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692

New Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par Express.

Souvenez-vous qu'un Grand Tirage a lieu

Mardi, 12 Novembre 1878.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

—

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et devront, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

Président.

Nouvelle-Orléans, Lne

—

Toute lettre sans réponse signifie un refus.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY.

AVIS JUDICIAIRES.

DANS L'AFFAIRE DE L'ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES PLANTEURS DE LA LOUISIANE.

COUR DE CIRCUIT DES E. U. POUR LE CINQUIÈME CIRCUIT ET DISTRICT DE LA LOUISIANE —DOSSIER No 8014.

VENTES DE RECEVEURS DE SUPERBES SUCRERIES, TERRES, BOISÉES, BANCS DE COQUILLES, ORANGERIES, VERGERS, ETC.,

DANS LES PAROISSES DE ST-CHARLES, LAFOURCHE, JEFFERSON ET ST-TAMMANY, LNE.,

ET

TRENTE-QUATRE BEAUX ILETS DANS LES TROISIÈME ET SIXIÈME DISTRICTS DE LA NLLE-ORLÉANS.

LE TOUT SANS RÉSERVE A DES CONDITIONS FACILES ET LONG CRÉDIT.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur.—Bureaux No 31, de la rue du Camp.—Le SAMEDI 30 novembre 1878, à midi, à la Bourse d'encan St.-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans la ville de la Nlle-Orléans. Il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un décret de l'hon. E. C. Billings, juge de la Cour de Circuit des Etats Unis, Cinquième Circuit et District de la Louisiane, signé le 10 juillet 1878 confirmant le rapport de J. W. Gurley, Master in Chancery, daté du treize avril 1878, et rendu dans l'affaire de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, dossier No 8014, la propriété décrite qui suit, savoir:

Dans la Paroisse St Charles:

1.—La HOME PLACE, une des plus riches sucreries de la Louisiane, située dans la paroisse St Charles, à environ vingt-quatre milles au-dessus de la ville de la Nlle-Orléans, près du chemin de fer de la Nlle-Orléans et Texas, mesurant 15 arpents de face au fleuve Mississippi, rive droite, sur une profondeur moyenne d'environ 65 arpents, plus ou moins, au ligne supérieure étant la ligne inférieure, immédiatement au-dessus et joignant la propriété de la paroisse, sur laquelle est située la maison de cour, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus ou composant une partie de.

UNE MAISON EN BRIQUES A DEUX ETAGES FORTEMENT CONSTRUITE ET CONVENABLEMENT ARRANGÉE, rez-de-chaussée et étage supérieur, mesurant 63 pieds sur 32 grandes galeries tout autour, en haut et en bas faisant une dimension totale de 85 pieds sur 54. Elle contient sept chambres au rez-de-chaussée pavées en carreaux de marbre blanc et noir, et huit appartements en haut.

La principale résidence est flanquée de chaque côté, et à une courte distance, de deux confortables cottages en bois, dont l'un contient trois chambres et un cabinet, et l'autre deux chambres et un cabinet.

A environ vingt yardes de la maison est une autre maison substantielle en briques, contenant quatre chambres et diverses dépendances et communs. Les terrains entourant la maison ont été toujours tenus dans un excellent état de culture et sont considérés comme étant parmi les plus beaux de la Louisiane. Avec quelques frais comparativement faibles on pourrait leur rendre leur attrait et leur beauté d'autrefois.

UN JARDIN d'amples dimensions entre le fleuve et la maison, orné de plantes les plus rares plantés d'arbres et d'arbustes dont beaucoup sont des merveilles de beauté et de dimensions et d'arbres fruitiers, tels qu'orangers, citronniers, oliviers et d'arbres d'ornement sur la façade et en arrière un parterre de plusieurs arpents entrecoupé de bosquets de magnolias, de chênes, pacaniers et autres arbres — spécimens indigènes et exotiques rares—rendent la propriété extraordinairement pittoresque et précieuse pour une résidence.

UNE SUCRERIE BATIE EN BRIQUES avec un équipage de six chaudières ouvertes.
Une bonne machine à vapeur et des tonneliers.
Un bon moulin à sucre un [illegible] Carrier, et toutes les dépendances ordinaires de bottes pour le jus, réfrigérateurs, etc.
Une grande et commode purgerie de plus de 300 boucauts de capacité.
Un bruleur de bagasse
Un grand hangar pour la canne 40 pieds sur 40.
Un bon magasin à maïs, 70 pieds sur 50.
Une grande écurie contenant 45 mangeoires.
Un atelier de forgeron.
Camps pour travailleurs, deux bâtisses de six chambres chacune et cinq de deux chambres chacune.
27 bonnes mules.
7 charrettes pour cannes, 3 petites charrettes.
Et un grand stock de charrues, herses, houes, fines herses, couteaux à cannes et autres instruments d'agriculture. La récolte de l'année actuelle consiste en 40 arpents de cannes de plant de 120 arpents de cannes de premières années et 55 arpents de souches de seconde année qui pourront fournir une quantité suffisante de plants de canne pour planter 120 arpents; le reste de la récolte est réservé par les vendeurs et il sera enlevé par eux dans un délai raisonnable après la vente, ainsi l'usage des mules, de la sucrerie, des charrettes, etc., jusqu'à ce que la récolte soit complète et prête à être envoyée au marché. On compte livrer possession vers le 1er janvier 1879 et plus tôt si c'est possible.

2.—UNE AUTRE SUCRERIE DE VALEUR en ÉTENDUE DE TERRE située dans la paroisse St Charles. Elle a environ vingt cinq milles au-dessus de la Nlle-Orléans, mesurant 6 arpents 3/4 de face au Mississippi rive droite sur 40 arpents plus ou moins de profondeur et bornée à la ligne inférieure par le bourg d'Hahnville qui la sépare de la plantation Home Place. Il n'y a pas d'autres améliorations sur la terre ci-dessus décrite que des barrières et 52 arpents de très beaux plants de canne ce qui est réservé avec le privilège de les enlever par les vendeurs dans un délai raisonnable après la vente. Toutes les souches seront la propriété de l'acheteur.

Dans la Paroisse Lafourche.

3.—CETTE GRANDE PROPRIÉTÉ DE VALEUR CONNUE COMME LA "VACHERIE PLANTATION," située dans la paroisse Lafourche, Louisiane, à peu près six milles de Lockport, et mesurant environ 3 lieues de front sur le Bayou Vacherie et s'étendant en profondeur environ 3 lieues plus ou moins. Cette terre est bornée d'un côté, en partie par de petits morceaux de terre et de grands coteaux de coquilles connus sous le nom de "Temple," et du "Temple" à la ligne de derrière par le Bayou des Allemands, et de l'autre côté par une ligne aboutissant au sud-est du marais connu comme la Prairie du Petit Bois. La terre contient 34,000 acres plus ou moins. La dite plantation est divisée en deux portions inégales et irrégulières par un morceau de terre par lequel passe le canal de la Compagnie du canal Barataria et Lafourche.

Les améliorations qui se trouvent sur le terrain consistent en partie en deux cottages de résidence, quinze cottages en briques et six en bois, quatre écuries, deux cuisines, une grande sucrerie en briques avec pressoir, contenant machine à vapeur, raffinerie, chaudière à vapeur, hangar à cannes, chaudières à bagasse etc., aussi un moulin à scie avec machine puissante et une machine à vapeur. Une propriété d'une grande fertilité et d'une productibilité inépuisable.

Dans la Paroisse de Jefferson.

4.—LA PLANTATION "GRANDE TERRE" étant une île connue sous le nom de "Grande Terre" dans le district de Barataria, paroisse Jefferson, située à l'embouchure de la baie Barataria et est bornée par elle d'un côté et par le golfe du Mexique de l'autre. La plantation comprend toute l'île supposée compter 12,000 acres et de laquelle le gouvernement des Etats Unis d'Amérique s'est réservé 132 acres superficiels plus ou moins, pour le bénéfice de l'armée et sur lesquels est construit le Fort Livingston. Pas d'autres bâtiments ni d'autres améliorations. Comme site pour une grande et magnifique orangerie ses avantages ne peuvent être surpassés.

Dans la paroisse de St. Tammany.

5.—UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant d'un HOTEL situé dans la ville de Madisonville, paroisse St. Tammany, Lne., dans le carré No 2 sur le plan de la dite ville, mesurant 124 pieds de face sur la rue Water sur une profondeur et une façade de 150 pieds sur la rue Mulbery, formant l'angle des deux rues.

Dans la paroisse d'Orléans.

6.—UN CERTAIN CARRÉ DE TERRE désigné par le No 71, Faubourg Washington, Troisième District, Nlle-Orléans, comprenant vingt quatre lots numérotés de 1 à 24 inclusivement, et mesurant 270 pieds sur chacune des rues Agriculture et Industrie, par 341 pieds sur chacune des rues Barthélémy et Mazant.

7.—TRENTE TROIS TERRAINS CARRÉS DE CHOIX ÉLEVÉS à Fribourg, Nouvelle-Orléans, Sixième District Municipal, désignés sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté du 21 janvier 1871, par les Nos. 13, 14, 19, 20, 21, 22, 27, 28, 29, 30, 31, 34, 35, 36, 37, 38, 43, 44, 45, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 66 et 67, et sont ainsi bornés:

L'îlet No 13 est borné par la propriété de feu le marquis de Foucher sur le côté inférieur, et par les rues Chestnut, Warren et Wapping.
L'îlet No 14 est borné par les rues Warren, Wapping, Chestnut et Broadway.
L'îlet No 20 est borné par la propriété de feu le marquis de Foucher, et par les rues Chestnut, Wapping et Warren.
L'îlet No 19 est borné par les rues Broadway, Chestnut, Warren et Wapping.
L'îlet No 21 est borné par la propriété Foucher, les rues Chestnut, Wapping et Wandorf.
L'îlet No 22 est borné par les rues Broadway, Chestnut, Wapping et Wandorf.
L'îlet No 27 est borné par les rues Broadway, Chestnut, Wandorf et Bore.
L'îlet No 28 est borné par la propriété Foucher, les rues Chestnut, Wandorf et Bore.
L'îlet No 29 est borné par la propriété Foucher, et les rues Chestnut, Bore et Sauvé.
L'îlet No 30 est borné par les rues Broadway, Chestnut, Bore et Sauvé.
L'îlet No 31 est borné par les rues Broadway, Pins, Bore et Sauvé.
L'îlet No 34 est borné par les rues Pins, Broadway, Destrehan et Sauvé.
L'îlet No 35 est borné par les rues Broadway, Sauvé, Destrehan et Chestnut.
L'îlet No 36 est borné par les rues Chestnut, Sauvé et Destrehan et la propriété Foucher.
L'îlet No 37 est borné par la propriété Foucher et les rues Chestnut, Destrehan et Miro.
L'îlet No 38 est borné par les rues Chestnut, Broadway, Destrehan et Miro.
L'îlet No 43 est borné par les rues Broadway, Chestnut, Miro et Gayoso.
L'îlet No 44 est borné par la propriété Foucher, et les rues Chestnut, Miro et Gayoso.
L'îlet No 45 est borné par la propriété Foucher, les rues Claiborne, Gayoso et l'intersection de la rue Canada.
L'îlet ou carré No 50 est borné par les rues Claiborne, Broadway, Pins et Canada.
L'îlet ou carré No 51 est borné par les rues Claiborne, Canada, Chestnut et Broadway.
L'îlet No 52 est borné par la propriété Foucher, et les rues Chestnut, Claiborne et Yasoo.
Le carré ou îlet No 51 1/2 est borné par les rues Claiborne, Yasoo, Broadway et Chestnut.
L'îlet No 53 est borné par la propriété Foucher et les rues Chestnut, Mobile et Yasoo.
L'îlet No 54 est borné par les rues Yasoo, Mobile, Chestnut et Broadway.
L'îlet No 55 est borné par les rues Claiborne, Mobile, Pins et Broadway.
L'îlet No 60 est borné par la propriété Foucher et les rues Chestnut, Mobile et Chacta.
L'îlet No 59 est borné par les rues Chestnut, Broadway, Mobile et Chacta.
L'îlet No 58 est borné par les rues Broadway, Pins, Mobile et Chacta.
L'îlet No 61 est borné par la propriété Foucher, la rue Chestnut, l'Avenue Broad et la rue Chacta.
L'îlet No 62 est borné par la rue Chestnut, l'Avenue Broadway et les rues Chacta et Otalti.
L'îlet No 63 est borné par l'Avenue Broadway et les rues Chacta, Otalti et Pins.
Le carré ou îlet No 66 est borné par l'Avenue Broad, la rue Otalti, l'Avenue Broadway et la rue Pins.
L'îlet No 67 est borné par l'Avenue Broadway, la rue Otalti et l'Avenue Broad.

Le tout convient admirablement à des laitiers et à des jardiniers. La terre est élevée et bien desséchée. Le tout sera vendu en quantité au gré des acheteurs. Pour les dimensions spécifiques, voir le plan.

Termes et conditions.—POUR LES TERRES AMÉLIORÉES, la moitié comptant; le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets des acquéreurs, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés vendues, portant intérêt à raison de 8 pour cent, du jour de la vente à parfait paiement, les clauses habituelles de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des montants des billets. Les bâtisses devront être assurées et les polices devront être transférées aux vendeurs.

Pour les terres non améliorées—un quart comptant, le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets des acquéreurs garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés, portant toutes les clauses habituelles de cinq pour cent d'intérêt l'an du jour de la vente à l'échéance; en cas de non paiement, à l'échéance, huit pour cent d'intérêt l'an jusqu'à parfait paiement; cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des montants des billets.

Les propriétés seront vendues libres de toute hypothèque; les titres en seront parfaits, et les taxes en seront payées jusqu'au jour de la vente. Les acquéreurs devront acquitter toutes les taxes qui seront dues après le jour de la vente.

Un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication sera exigé des acquéreurs, au moment de la vente, pour garantir l'exécution des conditions de la vente.

Les dépenses et les actes pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs. Tous les autres détails seront donnés à la vente.

30 Oct.—2, 23, 30 Nov.

J. THOMSON & BROS.,

Importateurs et Marchands de

Voitures, Wagons

et matériaux à fabriquer les

CHARRETTES,

Et fabricants de

Voitures légères et de Wagons à ressorts.

Tout à des prix raisonnables.

68 & 70 RUE DES REMPARTS

Coté Sud,

Entre Commune et Gravier.

11 août—2m

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX, 92 RUE ROY-LE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M

AVIS MENSUEL — OCTOBRE 1878.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Abadie (les époux)	Lepine (Jean Pierre)
Abadie (Jean Bernard)	Lesouge (Alphonse et Athanase)
Aubry (Bernard Amable)	Lafargue (Léo et Joseph Isidore)
Boyer (Auguste)	Lanza Lametha (Vve)
Brunetta (Joseph Ferdinand)	Lobeaire (Vve née Camagne)
Bouget (Joseph Félix)	Legrand (Jules Numa)
Buissière (Romain)	Martini (Mederiq)
Ballon (Lucien)	Mèze (Melchior)
Bourget (André Lucien Henri)	Malus (les frères)
Commingues (Dme née Victoire Lebeln)	Martin (le Dr Jean André)
Castagnon (Paul)	Pouchet
Cressac (Antoine)	Perez (André)
Commongères (les époux)	Picot (Ludovic Eugène)
Desmolliens	Piché (Michel Victor)
Durand (Mme née Dumas)	Rosenberg
Dupin (Jacques)	Ricard (Jean Pascal)
Devaz (Denis)	Saire (Jean)
Daubert (Dme ou d'Hauberty)	Sterrier (Célestin)
Faust (Claude)	Savary (Prosper Adolphe)
Garlepied (Edouard)	Thomas (Bastien)
Grandsorge (Toussaint)	Vignaville (Jean Marie)
Gombert Marius	Vedrin (Pierre dit Le Tambour)
Herzenper (Elie)	Villeneuve (Henri)
Hanaud (Joseph)	Wittenberg (Jean Baptiste)
Jarrias (François)	
Kleinwasser (Georges)	
Laronte (les époux Jean Marie)	

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès, et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Gérant du Consulat,
[illegible] LÉON BELLAGUET.

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17........RUE BARONNE........17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

20 jan—1an

Argent à prêter

SUR diamants, bijoux, montres, argenterie, pianos, glaces et toute espèce de meubles en grandes et en petites sommes, à un intérêt aussi modique que celui d'aucune institution de cette ville.

Bureau de prêts de HART,
Au No 42 de la rue Baronne,
MAURICE J. HART,
12 jan—1an Directeur.

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le 27 Oct. 1878.

OUVERT LE DIMANCHE de 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Balleona Tomas	Dorville Désiré
Blanco y Marante Francesco.	Lesso Lucien
	Mayer James
Chapperon Philippe	Mendaza Josey Ayalo
Clement Charles	Ollet Jacques
Chillon E. H.	Quantin Denée
Cutraro Letterio	Rocca Antonine
Darmana Julien	Ratto Gianbatista
Donnie Pierre	Rocci Jean
Drouet Mons. pour Mme Jarry	Rizzo Francesco
	Rubira & Co
Fernabo Serio	Rumiano Giuseppe
Fitzgerald Jean J.	Ruty Henry
Greco Leonardo	Spano Felice
Garcia Trinidad	Soria B
Gere Deerrivieres	Smith Dunking
Hailand Edouard	Taillan Henri
Lacaze Adolphe	Taranto Antonina
Lamaison Mathieu	Urala Angel
	Ugo Giuseppe

LISTES DES DAMES.

Bordebeure Laurent Mme.
Tessier Catherine Mme.
Gonzales Edgard Mme.
Pruce Giuseppe Sigara,
Thomas A. Mme.

A. S. BADGER,
Maître de Poste.

ASSURANCE CONTRE LE FEU.

—

ÉTAT DE SITUATION

—DU—

NORTHWESTERN

NATIONAL INSURANCE CO.

DE MILWAUKEE.

1er Janvier 1878.

CAPITAL EN CAISSE, $600,000.

PLACEMENTS.

	Valeur au pair.	Valeur sur place.
U. S. Registered 5's de 1881	$110,000 00	$115,775 00
U. S. Registered 6's de 1881	70,000 00	74,550 00
U. S. Registered 5.20's de 1867	17,000 00	17,912 00
U. S. Registered 5.20's de 1865	25,000 00	26,687 00
U. S. Registered Currency 6's	100,000 00	120,000 00
Bons 1re hypothèque du Mil. and St. P. R'y, P. du C. div. 8's	15,000 00	17,700 00
Bons 1re hypothèque du Chi. M. et St. P. R'y, Chi. div. 7's	40,000 00	40,000 00
Bons hypothécaires du Mil. Iron Co. 8's	20,000 00	20,000 00
Milwaukee water bonds, 7's	150,000 00	165,000 00
Prêts sur bons et hypothèques, première hypothèque sur des propriétés foncières libres d'hypothèques, situées dans la ville de Milwaukee et valant plus du double de la somme prêtée, 8 pour cent		151,600 00
(Aucun prêt à des directeurs ou à des actionnaires).		
Primes en voie de recouvrement		[illegible] 01
Intérêt non encore dû		[illegible]
Effets à recevoir		631 00
Toutes les autres garanties et mortgages		[illegible]
En caisse et en banques		[illegible]
		[illegible]

PASSIF.

Capital en caisse	$600,000 00
Pertes non payées, réglées et non réglées	17,045 [illegible]
Toutes les autres réclamations contre la Compagnie	[illegible]
Réserve pour ré-assurance ainsi que l'exige la loi de New York	156,317 [illegible]
Surplus net	81,311 [illegible]
	[illegible]

ALEXANDER MITCHELL, Président.
ALFRED JAMES, Vice-Président.
JOHN P. McGREGOR, Secrétaire.

Ayant été nommés agents de cette Compagnie, nous sommes prêts à assurer, à des conditions avantageuses, contre les risques du feu.

JOHN E. LAFITTE & CO.,

Au No. 184 de la rue Gravier.

Je cosis le tableau qui précède exact.

JAS. A. LAFITTE.

Signé, sous serment, pardevant moi, aujourd'hui, par James A. Lafitte, de la maison de commerce John E. Lafitte & Co.

M. B. TRIST, notaire.
Nlle-Orléans, 28 mai 1878. [illegible]